



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud Nadia Ben Lazrag (s)	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Olivier Bourreau Brigitte Archambault	Hubert-Perron	Mariannick Archambault
Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
Bel-Essor	ABSENT	Joseph-De Sérigny	Paola Andrea Diaz Vargas (s)
Bourgeois-Champagnat	Chantal Belisle	Lajeunesse	Karyne Picard
Carillon	Mélina Allard	Laurent-Benoît	Pascal Cyr
Charles-Bruneau	ABSENT	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoyne	Geneviève Désilets	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	Marie-Victorin (Longueuil)	Édith Delsemme Allard
D'Iberville	Nicolas Brosseau Amélie Forget (s)	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	Sébastien Haspect	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	ABSENT	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Carine Ringuette	Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila (s)
De Normandie	Simon Morin	Paul-Chagnon	Mélanie Lamoureux
Des Mille-Fleurs	Khady Sembene	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Quatre-Saisons	Geneviève Lamoureux	Pierre-Laporte	ABSENT
Des Saints-Anges	Martin Proulx	Prévile	ABSENT
Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Éi de Greenfield Park	Hélène Garon	Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
Éi du Vieux-Longueuil	Émilie Champoux	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Éi Lucille-Teasdale	ABSENT	Saint-Joseph	Julien Archambault
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Jude	Benjamin Richard
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Laurent	ABSENT
Éc. sec. de l'Agora	Anie Desforges	Saint-Romain	Isabelle Giannarelli
École sec. Saint-Edmond	Ann-Elsa Mercure	Samuel-De Champlain	ABSENT
École spec.des Remparts	AUCUN	Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher
Félix-Leclerc	Maxime Bargiel Tatiana Romeus (s)	Personnel	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau Noémi Savoie (s)	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gentilly	Alejandra Odgers (s)	Autres participants	
George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Directrice générale	Marie-Dominique Taillon
Georges-P. Vanier	Safia Bachard	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
Gérard-Filion	Ida Francoeur	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 05 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue à tous les participants à cette rencontre qui se voudra une soirée de bilan. Il eut été difficile de croire à priori que toutes les séances de cette année se feraient à distance. Tous ont dû se familiariser avec de nouvelles façons de faire, mais cela a permis, sur une note positive, une plus grande participation du personnel du CSS et le président en profite pour les remercier de leur ouverture. Cependant, nous ne pouvons nier notre manque quant à rencontrer les gens en personne pour parler avant ou après les rencontres. Le comité de parents a bien mené ses mandats et bien représenté les parents. L'année a été particulièrement enrichissante, grâce à chacun des représentants. Il termine son mot de bienvenue en remerciant particulièrement les membres de l'exécutif.

M. Martin Proulx poursuit avec une citation d'Henry Ford. « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20210614-01

L'ordre du jour est proposé par M. Jean-Philippe Gingras et appuyé par M. Maxime Bleau sans modification.

Adopté à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

4.1 Présentation sur la douance

Hugo Clermont tient d'abord à remercier les participants pour leur engagement, premièrement au sein des conseils d'établissement premièrement mais aussi au sein du comité de parents. Les parents sont des acteurs essentiels au bon fonctionnement des écoles et du CSS par leurs questions, réflexions, commentaires, idées. Le CP est un moment privilégié qui donne un sens au travail de direction générale et qui permet de vivre pleinement les valeurs de collaboration, d'innovation, d'engagement et de bienveillance. M^{me} Taillon se joindra plus tard pour adresser quelques mots à l'assemblée.

M^{me} Mélanie Lessard, directrice adjointe du SRÉ présente une nouvelle mesure visant à soutenir la persévérance scolaire et le développement du plein potentiel des élèves doués du primaire et du secondaire. La mesure 15027 permet le mentorat, l'élaboration de projets éducatifs personnels et le regroupement d'élèves doués dans une classe dédiée. Cette mesure permet également de soutenir la formation et l'accompagnement des enseignants. La majorité des enfants doués réussissent bien à l'école selon les recherches ce qui fait que le SRÉ n'a pas misé sur le rassemblement de ses élèves.

Cette mesure a donc permis au CSS d'opter pour la mise sur pied d'une équipe d'intervenants multidisciplinaires (psychologue, conseillère pédagogique, psychoéducatrice et ergothérapeute) qui accompagnent les équipes-écoles qui travaillent auprès des enfants/adolescents présentant une douance ou une double exceptionnalité et leurs parents.

Une représentante demande si cette équipe peut faire l'évaluation d'enfant. M^{me} Lessard répond que le mandat de cette équipe n'est pas d'évaluer mais vraiment de soutenir les milieux. Quand une école fait appel à l'équipe, c'est qu'un processus est déjà en cours.

Le document de présentation sera envoyé aux représentants en suivi de rencontre.

4.2 Questions sur les nouvelles demandes écoles 240

On rappelle que deux consultations pour des projets d'école 240 sont en cours pour l'école Internationale du Vieux-Longueuil et pour l'école Mille-Sports. Un représentant demande s'il y a une limite financière (ex. un ratio par rapport aux coûts du régulier, aux coûts d'inscription) aux coûts d'inscription des élèves dans les écoles 240. Les encadrements et les politiques doivent passer par les CÉ, mais il n'y pas de limite précise, dépendamment du type de projet. Dans l'esprit de donner accès à tous, d'inclusion, les frais ne doivent pas devenir un frein aux élèves qui voudraient participer.

4.3 Questions reçues d'avance et autres

Vaccination des élèves de 12 ans

L'opération de vaccination contre le COVID des 12 ans et plus est en cours. Celle des 11 ans et moins n'est pas déterminée encore.

Vaccination des 4e année

La vaccination des élèves de 4^e année du primaire et 3^e année du secondaire (en 2020-2021) contre les hépatites A et B et contre les infections par les VPH sera reprise l'an prochain (2021-2022). Les précisions seront communiquées dans un prochain info-parents.

Programme de tutorat

Le programme de tutorat sera reconduit l'an prochain avec une mesure budgétaire.

Soutien santé mentale des jeunes

Le ministère de l'Éducation organisera une rencontre WEB au mois d'août à ce propos, le CSS sera en mesure d'offrir plus de détail à la rentrée.

Tests de CO₂

Le CSS est toujours en attente du comité.

Rentrée 2021

Dans le grand plan de déconfinement du gouvernement, la rentrée scolaire serait non-COVID, conditionnellement à un taux de vaccination des deux doses de 75 % de la population.

Tenue de bal de finissants des écoles secondaires

L'organisation d'un bal de finissants est un événement d'envergure et dans le contexte actuel, les équipes écoles ont organisés des activités de reconnaissances à la hauteur de ce qui est possible de faire. Récemment, le gouvernement a assoupli les règles et bonifié ce qui était possible de faire. Selon le contexte de chaque école, les équipes ont pu bonifier leur organisation. Certaines pourront permettre la présence des parents, d'autres procéderont par cascades. Bref, différentes formules sont en élaboration.

La représentante de l'école l'Agora s'étonne des propos de M. Clermont puisqu'elle a reçu une communication du CSS disant que la remise des diplômes, la graduation, se fera sans les parents. La directrice générale M^{me} Taillon résume la communication qui a été envoyée, différenciant la tenue d'activités de reconnaissance et la tenue d'un bal de finissants.

M^{me} Taillon termine le point de la direction générale en remerciant les participants de leur participation et leur contribution au sein des conseils d'établissement. Au nom de toute l'équipe de la direction générale du CSS Marie-Victorin, elle souhaite un bel été à tous les parents, le plus près possible des enfants, à refaire le plein.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

5.1 17 mai 2021

Résolution CP20210614-02

Sur la proposition de M. Maxime Bleau et appuyé par M. Olivier Bourreau, le procès-verbal du 17 mai 2021 est adopté.

Adopté à l'unanimité

5.2 Suivis

6.2.1. Prix reconnaissance

M. Grenon rappelle que c'est la candidature de M^{me} Ida Francoeur qui a été retenue pour le prix reconnaissance de la FCPQ.

6.2.2 Épinglettes 5 ans / 10 ans

Le comité de parents a voulu cette année souligner l'implication de parents dans la communauté. M. Bourreau fait la présentation des récipiendaires d'épinglettes soulignant leur implication exceptionnelle de 5 ans et 10 ans et plus.

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 5 ans d'implication :

Brigitte Archambault (André-Laurendeau), Audrey Gingras et Gilles Ouellet (Saint-Joseph), Estelle Mirandette (Laurent-Benoît), Isabelle Boutin et Mélanie Valiquette (Jacques-Ouellette), Catherine Saucier et Valérie Deslauriers (De Normandie), Stéphanie Quirion (Gentilly), Catherine Bolduc et Seam Quach (Marcelle-Gauvreau), Nicolas Brosseau (D'Iberville), Jean-Simon Lemieux (Georges-P.-Vanier et Nadine Loiselle (Georges-Étienne-Cartier).

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 6 ans d'implication :

Maggie-Audrey Bélanger (Maurice L.-Duplessis).

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 7 ans d'implication :

Daniel Pilote (Paul-Chagnon)

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 8 ans d'implication :

Olivier Bourreau (André-Laurendeau), Hélène Garon (Él Greenfield Park) et Binah Looky (Carillon)

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 9 ans d'implication :

Maxime Bleau (Gaétan-Boucher)

Récipiendaires d'une épinglette or pour 10 ans et plus d'implication :

Virginie Saria et Mme Kebler (André-Laurendeau), Maryse Villeneuve (MGR-Parent), Francis Généreux (Gentilly), Ida Francoeur (Gérard-Fillion), Karyne Picard (Lajeunesse) et Anie Desforges (De l'Agora).

D'autres bénévoles s'ajoutent à ces personnes et recevront leur épinglette au courant des prochains jours.

6.2.3 Suivi sur la lettre ouverte au sujet des négociations du secteur public

Une lettre ouverte a été envoyée à plusieurs journaux, députés et ministres recensant les inquiétudes ressorties lors du dernier CP quant aux négociations en cours dans le secteur public. En résumé, cette lettre demande aux deux parties de mettre l'accent sur les négociations pour qu'elles se règlent le plus rapidement possible en minimisant les répercussions chez les enfants. L'exécutif a reçu quelques réponses de députés et du Syndicat de Champlain qui ont été publiées sur notre fil Facebook.

6.2.4 Suivi résolutions adoptées au mois de mai

Les résolutions adoptées au CP du mois de mai (*Politique de remboursement du CP et Représentation des districts au conseil d'administration du CSS Marie-Victorin*) ont été envoyées à la direction générale.

Le président rappelle la tenue de la rencontre virtuelle le 23 août au sujet de la rentrée 2021-2022, des projets de constructions, des mesures sanitaires, etc.

Il rappelle également que la préparation des assemblées générales doit se faire entre le président du CÉ et la direction de l'école.

M. Grenon souligne l'importance de vérifier la facturation des services de garde, et de s'assurer que le paiement des frais ne soit pas exigé avant la prestation des services. (Ils peuvent être facturés, mais on ne peut *exiger* le paiement à une date précédent le dernier jour concerné.)

Finalement, on conseille aux représentants de reporter le point lorsque des documents sont présentés séance tenante en CÉ, il est important de prendre le temps de s'approprier les dossiers. Le sujet pourrait par exemple être présenté, mais la décision remise à une autre séance. La LIP prévoit par ailleurs qu'il est interdit de présenter les documents sans respecter un certain délai et votre régie interne peut établir un délai minimal plus grand elle aussi.

6. DEMANDES ÉCOLES 240 (MILLE-SPORTS ET INTERNATIONALE DU VIEUX-LONGUEUIL)

6.1 Résolutions

Résolution CP20210614-03

PROJET D'ÉCOLE 240 – ÉCOLE INTERNATIONALE DU VIEUX-LONGUEUIL

CONSIDÉRANT l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique se lisant comme suit :

Exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, le centre de services scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période que ce dernier détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse.

Le centre de services scolaire peut déterminer les critères d'inscription des élèves dans cette école. Il doit donner la priorité aux élèves qui relèvent de sa compétence au sens du premier alinéa de l'article 204.

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par les représentants de l'école lors de la séance du comité de parents Marie-Victorin du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT les consultations auprès des conseils d'établissement par les représentants au comité de parents ainsi que la plénière du 17 mai 2021 à ce sujet;

CONSIDÉRANT l'assurance apportée par les parents ayant présenté le projet qu'il est important pour ceux-ci et pour l'école qu'ils représentent de conserver une accessibilité universelle pour toutes les familles à cette école, y compris en mettant en place des mesures de soutien advenant que certains se sentent restreint dans leur liberté de s'inscrire à cause de considérations financières;

CONSIDÉRANT l'importance soulevée par plusieurs d'encourager une diversité de choix ainsi que l'innovation dans l'offre de programmes afin de susciter l'intérêt et l'engagement des jeunes dans la réussite de leurs études;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Hélène Garon et appuyé par M. Olivier Bourreau :

QUE soit recommandé au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'autoriser la demande en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique pour l'école Internationale du Vieux-Longueuil;

QUE le comité de parents recommande à l'école de se doter d'un mécanisme de suivi afin de confirmer que le programme reste universellement accessible dans la durée.

Adopté à l'unanimité

Résolution CP20210614-04

PROJET D'ÉCOLE 240 – ÉCOLE MILLE-SPORTS

CONSIDÉRANT l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique se lisant comme suit :

Exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, le centre de services scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période que ce dernier détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse.

Le centre de services scolaire peut déterminer les critères d'inscription des élèves dans cette école. Il doit donner la priorité aux élèves qui relèvent de sa compétence au sens du premier alinéa de l'article 204.

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par les représentants de l'école lors de la séance du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT les consultations auprès des conseils d'établissement par les représentants au comité de parents Marie-Victorin ainsi que la plénière du 17 mai 2021 à ce sujet;

CONSIDÉRANT l'assurance apportée par les parents ayant présenté le projet qu'il est important pour ceux-ci et pour l'école qu'ils représentent de conserver une accessibilité universelle pour toutes les familles à cette école, y compris en mettant en place des mesures de soutien advenant que certains se sentent restreint dans leur liberté de s'inscrire à cause de considérations financières;

CONSIDÉRANT l'importance soulevée par plusieurs d'encourager une diversité de choix ainsi que l'innovation dans l'offre de programmes afin de susciter l'intérêt et l'engagement des jeunes dans la réussite de leurs études;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Hélène Garon et appuyé par M^{me} Sarra Atti :

QUE soit recommandé au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'autoriser la demande en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique pour l'école Mille-Sports;

QUE le comité de parents recommande à l'école de se doter d'un mécanisme de suivi afin de confirmer que le programme reste universellement accessible dans la durée.

Adopté à l'unanimité

7. CALENDRIER DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN 2021-2022

7.1 Résolution

Résolution No CP-20210614-05

CONSIDÉRANT que c'est au comité de parents qu'il revient de fixer son calendrier de rencontres pour l'année qui suit;

Il est résolu par le comité de parents, sur proposition de M^{me} Geneviève Lamoureux et appuyé par M. Nathaniel Liberge de recommander ce qui suit :

QUE le calendrier des rencontres du comité de parents Marie-Victorin et des rencontres de l'exécutif corresponde au tableau suivant :

SÉANCES DU COMITÉ DE PARENTS	SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF
	16 août 2021
23 août 2021	16 septembre 2021
4 octobre 2021 (élections exécutif)	15 octobre 2021
25 octobre 2021 (formation)	
8 novembre 2021	25 novembre 2021
6 décembre 2021	6 janvier 2022
10 janvier 2022	3 février 2022
7 février 2022*	24 février 2022
14 mars 2022	31 mars 2022
11 avril 2022	28 avril 2022
9 mai 2022 (élections districts)	23 juin 2022
13 juin 2022	16 juin 2022
	22 août 2022
29 août 2022	

¹ Les rencontres de l'exécutif sont généralement le jeudi 11 jours avant le CP qui se tient lui toujours le lundi.

² Il y aura élections lors des assemblées du 4 octobre et 9 mai.

³ Une formation se tiendra à l'assemblée du 25 octobre.

Adopté à l'unanimité

8. NOMINATION DE VÉRIFICATEURS POUR LES ÉLECTIONS D'OCTOBRE 2021

8.1 Résolution

Résolution CP20210614-06

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'ÉLECTION DU 4 OCTOBRE

CONSIDÉRANT la disposition 5.1.2 de la régie interne du comité de parents Marie-Victorin et les élections prévues en date du 4 octobre 2021;

CONSIDÉRANT que nous devons nommer deux (2) vérificateurs qui ne seront PAS candidats à l'élection afin de confirmer la transparence du processus de mise en candidature;

CONSIDÉRANT que ceux-ci peuvent être membres ou pas du CP, peuvent ou pas rester représentant s'ils sont membres ou substitués, ils s'engagent toutefois à effectuer ladite vérification et faire rapport verbal au CP avant l'élection;

CONSIDÉRANT que ceux-ci auront accès en lecture en tout temps aux inscriptions au formulaire de mise en candidature afin de confirmer que le tableau qui sera fourni aux membres reflète adéquatement les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT qu'ils s'engagent à respecter la confidentialité sur tout le processus de mise en candidatures sauf s'ils sont témoins d'une irrégularité, auquel cas ils en feront l'annonce dans leur rapport oral au CP de l'élection;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Karyne Picard et appuyé par M^{me} Geneviève Lamoureux :

QUE M^{me} Maryse Villeneuve et M. Maxime Bleau soient nommés vérificateurs du processus de mise en candidature pour l'élection du 4 octobre 2021.

Adopté à l'unanimité

9. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS

9.1 Résolution

Le rapport sera diffusé, entre autres sur la page Facebook du comité de parents et sur le site Internet du CSS.

Résolution N CP-20210614-07

RÉCEPTION DU RAPPORT annuel 2020-2021 DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

Il est proposé par M^{me} Céline Morellon et appuyé par M. Stéphane Simard :

QUE le comité de parents reçoive le rapport annuel 2020-2021 du comité de parents Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

10. PAROLES

10.1 À la représentante du CCSEHDAA

La dernière rencontre du CCSEHDAA s'est tenue il y a environ trois semaines. M. Nicolas Brosseau souligne qu'il a été question du classement des élèves et du nombre de classes spécialisées. Quatre classes spécialisées de l'école du Jardin-Bienvenue seront transférées à Laurent-Benoît.

Il y a également eu présentation d'un membre de l'Intégration sociale en milieu de garde.

10.2 Aux responsables de dossiers à l'Exécutif

FCPQ ♦ Transports ♦ C.A. ♦ Formations ♦ Culturel

FCPQ

Le Congrès annuel s'est tenu à la fin du mois de mai. Les participants ont eu droit à plusieurs présentations dont une de M^{me} Pauline Marois.

Transport

M. Olivier Bourreau résume la rencontre du 25 mai dernier. Il préparera un document qui sera envoyé en suivi de rencontre. On a également ajouté une section transport au dossier Excel questions/réponses. Lors de la rencontre, il a été question de la clientèle et des ajouts d'espaces pour l'an prochain. Moins d'élèves sont attendus en raison de la baisse de l'immigration. Il a également été question d'un redécoupage à Brossard.

Le CSS s'attend à un déficit budgétaire si grand [pour le service des transports] qu'elle s'est jointe à la fédération des centres de services scolaires et s'est nommé un organisme indépendant pour faire l'étude. Ce qui va aider le CSS, c'est la relation avec le RTL. L'an prochain, 550 élèves supplémentaires seront transportés par le RTL.

C.A.

M^{me} Geneviève Lamoureux souligne que la rencontre aura lieu demain.

Formations

M. Jean-Philippe Gingras confirme que les formations sont terminées.

Culturel

M. Jean-Philippe Gingras résume la rencontre s'étant tenue le 26 mai dernier. Le plan d'action du comité culturel sera déposé dans le dossier Partage du CP. Cette dernière rencontre a été très positive. Le plan d'action sera déposé au C.A. du CSS Marie-Victorin.

10.3 Aux responsables de comités

Communications ♦ Frais aux parents ♦ Cyber* ♦ Calendrier et Horaires ♦ COVID

Communication

M. Nicolas Brosseau. Les travaux se poursuivront cet été pour l'élaboration du site Internet du CP. Et M^{me} Maryse Villeneuve continue d'alimenter la page FB.

Frais chargés aux parents

M. Nicola Grenon. Le comité continue son travail. La balle est dans le camp du CSS pour connaître les règles.

Cyber

M. Nicola Grenon. Le comité a distribué un sondage et se rencontrera pour analyser les données. On demande aux représentants de mousser la participation à ce sondage.

Calendrier et horaires

M. Nicola Grenon. Le comité est en attente de faire une rencontre avec le CSS.

COVID

Le comité n'a rien de nouveau.

10.4 Au trésorier

Le trésorier M. Olivier Bourreau rappelle aux représentants de faire parvenir leur reçu pour leurs frais de garde d'ici le 25 juin par courriel à tresorerie@cpmv.ca.

10.5 À la secrétaire

Rien à signaler.

10.6 Aux membres (représentants des écoles)

M. Olivier Bourreau partage un bon coup de son école André-Laurendeau : le sondage auprès des élèves a connu un fort succès. Sur les 2 500 élèves, ils ont obtenu 1 850 réponses. Ce qui rend absolument valide ce sondage et statistiquement intéressant. Le sondage portait sur les impacts de la pandémie. Les résultats seront divulgués à la rentrée scolaire.

M^{me} Sarra Atti partage également un bon coup de son école Pierre D'Iberville : la classe extérieure est maintenant terminée. Elle propose ensuite de faire un *brainstorm* avec d'autres représentants sur la façon de bien aborder le personnel des écoles. Peut-être y aurait-il là matière pour un sous-comité du CP.

M^{me} Karyne Picard attend un retour sur les piges pour les écoles à projet particulier. M. Grenon fait les recherches.

M. Stéphane Simard partage aussi un bon coup de son école Jacques-Rousseau : la révision du code vestimentaires s'est faite avec l'aide du conseil étudiant. Aussi, il annonce que les parents ne cotiseront plus obligatoirement pour avoir l'accréditation IB, ce sera optionnel.

M. Nicolas Brosseau annonce que M^{me} Reine Bombo, ancienne commissaire issue du comité de parents, se présentera aux prochaines élections municipales de Brossard.

M^{me} Anie Desforges partage un bon coup de son école De l'Agora : des jeunes filles ont mis sur pied des boîtes distributrices de produits d'hygiène sanitaire féminins.

Et finalement, M^{me} Brigitte Archambault félicite l'exécutif du comité de parent pour son travail. Elle demande s'il y a eu un retour sur les mémoires sur la réussite éducative proposés. L'exécutif n'a reçu que des accusés réception.

10.7 Au public

Il n'y a pas de public.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du Comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Ida Francoeur
Secrétaire